

Province de Québec  
Municipalité de la Paroisse de La Doré  
Lundi, le 19 décembre 2022

PROCÈS VERBAL de la séance spéciale du conseil municipal de la paroisse de La Doré, convoquée conformément à la Loi pour être tenue le lundi, 19 décembre 2022, à 19h00, à la salle multifonctionnelle de l'église, formant quorum sous la présidence de M. Ghislain Laprise, maire.

Sont présents :

M Ghislain Laprise, maire  
M<sup>mes</sup> Lisa Boily, conseillère  
Louise-Josée Doré, conseillère  
Hélène Gagnon, conseillère  
France Chapdelaine, conseillère  
MM Luc Bélanger, conseiller  
Michel Simard, conseiller  
M<sup>me</sup> Stéphanie Gagnon, Directrice générale

M. Ghislain Laprise, maire, ouvre la séance, souhaite la bienvenue à tous et lit l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

---

1. Budget 2022 :

- 1.1 Présentation des prévisions budgétaires de fonctionnement 2023
- 1.2 Présentation du programme quinquennal d'immobilisations
- 1.3 Adoption des prévisions budgétaires de fonctionnement 2023 et du programme quinquennal d'immobilisations

2. Période de questions sur le budget

POINT 1.1

PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE FONCTIONNEMENT 2023

---

Le maire fait un résumé du budget de fonctionnement 2023 et des objectifs de la Municipalité. Il explique les raisons de l'augmentation du taux de taxation.

POINT 1.2

PRÉSENTATION DU PROGRAMME QUINQUENNAL D'IMMOBILISATIONS

---

Le maire fait la lecture de la présentation du programme quinquennal d'immobilisations.

POINT 1.3

RÉSOLUTION 2022-12-205

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE FONCTIONNEMENT 2023 ET DU PROGRAMME QUINQUENNAL D'IMMOBILISATIONS

---

Il est proposé par Lisa Boily que le conseil municipal de la paroisse de La Doré adopte les prévisions budgétaires de fonctionnement 2023 telles que présentées et qui totalisent des recettes de 2 633 678\$ et des dépenses de fonctionnement de 2 468 795\$. Les affectations seront de 139 700\$ pour le remboursement du capital de la dette à long terme, de 39 463\$ pour le fonds de roulement, de 22 700\$ affectés aux réserves pour les eaux usées, le réseau d'eau potable et les élections municipales et de 30 800\$ transférés au fonds d'immobilisations. L'utilisation des surplus accumulés s'élèvera à 67 780\$ pour l'année 2023 selon les prévisions budgétaires.

Le budget quinquennal des immobilisations au montant de 21 016 930\$ est adopté. Un montant de 1 636 930\$ est prévu en 2023, 3 520 000\$ est prévu en 2024, 2 650 000\$ est prévu en 2025, 3 205 000\$ est prévu en 2026 et 10 005 000\$ est prévu en 2027. Les investissements seront

payés avec différentes sources de fonds tel que subventions, fonds de roulement, surplus et transferts du budget de fonctionnement.

POINT 2.0  
PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LE BUDGET

---

Aucune question.

LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE

---

L'ordre du jour étant épuisé, la séance spéciale est levée.

Ghislain Laprise,  
Maire

Stéphanie Gagnon, CGA,  
Directrice générale